



# Basse Tension B1v B2v BC BR BE (Mesure, Vérification, Essai) + H0v



### OBJECTIF DE LA FORMATION

Préparation en vue d'un titre de type Basse Tension suivant la norme NF C18-510. Cette formation permettra au stagiaire de connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Elle permet d'une manière pratique de connaître les bons gestes et les procédures pour travailler en toute sécurité et de limiter les risques.

### PUBLIC ET PREREQUIS

Personnels devant intervenir sur des installations électriques pour réaliser des travaux, des essais ou des interventions d'entretien et de dépannage d'ordre électrique. Formation éligible au CPF  
Pour les personnes en situation de handicap qui pourraient avoir des besoins spécifiques, veuillez prendre contact avec le centre de formation. Bâtiment accessible aux Personnes à Mobilité Réduite.  
L'employeur ne pourra délivrer une autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médical.

Pour suivre cette formation, il est nécessaire d'avoir des connaissances en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

### MODALITÉ ET DELAIS D'ACCES

Satisfaire les prérequis.  
Délais de 14 jours à compter de la demande du bénéficiaire sous réserve d'une réponse favorable du financeur et sous de disponibilité.

### DUREE

21 Heures soit 3 jour de formation. Elle comprend au moins 6 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C18-510.  
10.5 heures pour une formation renouvellement des connaissances.

### LIEU

Formation INTER : CFP ALPHA FORMATION CONTRÔLE – 2 Impasse de l'Atlantique – 85150 LA CHAPELLE ACHARD  
Formation INTRA : sur site client

### TARIF

A partir de 300.00€

### MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation présentielle uniquement (Théorique et pratique)
- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Livrets pédagogiques remis au stagiaire
- Nombre minimum par session : 2 stagiaires
- Nombre maximum par session : 10 stagiaires
- Installation conforme à la recommandation visée

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations électrique correspondantes au domaine de formation.

### MODALITES DE SUIVI ET DE VALIDATION

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité  
Attestation individuelle de formation, Avis après formation du niveau de l'action B0, H0v, B1v, B2v, BC, BR, BE+attribut et une carte d'habilitation.

### DEBOUCHÉ

Pour le personnel électricien ou électromécanicien chargé, dans les domaines bas ou haute tension (BT ou HT) :

D'exécuter et/ou de diriger des travaux hors tension

D'exécuter des consignations et des interventions d'entretien et de dépannage, de mesures, d'essais ou de vérifications.

## CONTENUS DE FORMATION

### THEORIE

**Durant cette formation, nous aborderons les thèmes suivants :**

- Les effets des courants sur le corps humain
- Les moyens préventifs de se protéger contre les différents contacts électriques
- Connaître et reconnaître les domaines de tension
- Savoir identifier les différentes zones d'environnements liées aux domaines de tension
- Connaître les différents titres d'habilitations
- Connaître les limites de chaque niveau d'habilitation, les procédures de sécurité selon le niveau et savoir utiliser les documents nécessaires à la mise en place de ces procédures telles que la consignation, la mise hors tension, ect.
- Savoir mettre en œuvre une analyse des risques liés au risque électrique
- Savoir utiliser et identifier les différents EPI et EPC
- Savoir réagir dans le cas d'accident ou d'incident d'origine électrique
- Ces différents thèmes seront mis en application grâce à plusieurs mises en situations pratiques

### PRATIQUE

**Les exercices pratiques évoluent suivant les spécificités des tâches et les niveaux d'habilitations**

**Durant la pratique, le stagiaire sera amené à :**

- Rentrer dans un local électrique, déterminer le danger et évaluer les risques
- Savoir remplir un titre d'habilitation
- Savoir remplir une analyse des risques
- Choisir et utiliser les équipements de protections individuelles et collectives nécessaires
- Consigner une installation électrique
- Mettre en place un balisage, une nappe isolante ou toutes autres protections collectives
- Utiliser correctement les équipements de protections individuelles
- Faire un VAT efficace
- Remplir les documents administratifs comme l'attestation de consignation et l'avis de fin de travail
- Faire des manœuvres, mesures, vérifications ou essais dans un environnement électrique
- Effectuer une connexion ou une déconnexion sous tension

**Les exercices pratiques évoluent suivant les spécificités des tâches et les niveaux d'habilitations**

### VALIDITE

La durée de validité d'un titre d'habilitation est définie par l'employeur. Cependant en pratique elle est souvent la même que la périodicité de recyclage de formation. L'INRS recommande une périodicité de recyclage de la formation de 3 ans (c'est également la durée recommandée dans la norme NF C18-510). Pour une pratique exceptionnelle ou occasionnelle, la périodicité peut être ramenée à 2 ans. De plus, l'INRS recommande de réaliser un suivi annuel de l'adéquation du titre d'habilitation au regard de l'activité réelle du salarié.